



Delson

# L'EXPRESS

SEPTEMBRE 2024 • VOLUME 39 • NUMÉRO 3

**Delson,  
une ville  
florissante!**



[ville.delson.qc.ca](http://ville.delson.qc.ca)   

# Mot du maire



Chers Delsonniens et chères Delsonniennes,

J'ai le plaisir de m'entretenir avec vous en ce début du mois de septembre pour vous remercier d'avoir participé en si grand nombre aux différentes activités qui se sont déroulées tout au long de l'été.

Encore une fois, l'été 2024 aura été riche en activités de toutes sortes et c'est tout à l'honneur de notre Service des loisirs de vous avoir concocté une si belle programmation estivale.

Il faut dire que l'été a bien débuté avec notre fête nationale, qui s'est déroulée dans le stationnement du centre sportif, le 23 juin, et ce, après une absence de plus de 20 ans.

Et quelle fête nationale! Vous avez été nombreux à festoyer avec nous en compagnie du chansonnier Martin Si-rois. Devant un tel succès, il est pratiquement assuré que cette activité sera répétée l'an prochain.

Sur le plan musical, vous avez également été nombreux à assister aux différents spectacles qui ont eu lieu sur le parvis de l'église. Qu'on pense aux prestations de Florence K, le 15 juin, et du Derik Bross band, le 24 août.

Sans oublier les concerts qui ont eu lieu au parc du Centenaire avec François Rossignol, le 8 juin, et les Musiciens à la carte, les 13 juillet et 10 août.

Enfin, l'été ne pouvait se terminer sans notre traditionnelle épluchette de blé d'Inde devant l'hôtel de ville, le 17 août. Une très belle journée qui nous a permis de distribuer un total de 40 poches de blé d'Inde, sans parler des grillades qui sont toujours appréciées de tous.

## L'automne approche à grands pas!

Maintenant que l'automne se pointe le bout du nez, il est temps de penser à la rentrée scolaire de nos tout-petits.

C'est pourquoi nous invitons, une fois de plus, les automobilistes à agir avec prudence lorsqu'ils circuleront dans les rues, surtout dans les zones scolaires.

Notre campagne de sensibilisation à la vitesse « Vas-y mollo! Ici... on ralentit » tend d'ailleurs à nous rappeler l'importance de réduire notre vitesse dans les rues. Il en va de la sécurité de nos enfants. Continuons d'être prudents!

Concernant l'environnement, j'aimerais vous faire part de notre campagne de sensibilisation des arbres qui s'amorce. Cette campagne vise à rappeler les effets bénéfiques que procurent les arbres sur notre environnement et dans notre lutte contre les changements climatiques.

Je vous rappelle que la Ville procédera à la plantation de 2000 arbres d'ici l'automne 2025. Nous sommes sur la bonne voie puisque nous en avons déjà planté tout près de 500 au printemps dernier et qu'autant le seront cet automne.

Qu'est-ce qui nous attend dans les prochaines semaines? La phase 2 des travaux de réfection de la rue Principale Sud, entre la rue Marsan et la route 132, est bien amorcée. Elle devrait se terminer à la fin novembre.

Lancé l'année dernière et prévu pour être achevé à l'automne prochain, ce projet de transformation intégrale de notre artère principale témoigne de l'engagement ferme du conseil municipal et de la Ville à mettre en place des voies de circulation à l'échelle humaine.

D'ici là, j'aimerais, une fois de plus, vous témoigner toute ma reconnaissance pour votre patience et votre résilience face à ces travaux. Comme l'an dernier, je suis convaincu que vous serez entièrement satisfaits du travail qui en résultera.

Sur ce, bon automne à tous!

Christian Ouellette  
Maire  
maire@ville.delson.qc.ca



**Éric Lecourtois**  
District 1 -  
Centre-ville  
e.lecourtois@  
ville.delson.qc.ca



**Jean-Michel Pepin**  
Maire suppléant  
District 2 -  
Saint-Laurent  
Jm.pepin@  
ville.delson.qc.ca



**Marcelina Jugureau**  
District 3 -  
de la Tortue  
m.jugureau@  
ville.delson.qc.ca



**Claude-Marc Raymond**  
District 4 -  
de la Gare  
cm.raymond@  
ville.delson.qc.ca



**Réal Langlais**  
District 5 -  
Vieux Delson  
r.langlais@  
ville.delson.qc.ca



**Nathalie Thauvette**  
District 6 -  
des Cheminots  
n.thauvette@  
ville.delson.qc.ca

## Rue Principale Sud : la phase 2 des travaux est bien amorcée

Entrepris à la fin août, les travaux de la rue Principale vont bon train. La phase 2 est concentrée entre la rue Marsan et la route 132.

Comme l'an dernier, ces travaux prévoient la reconstruction complète de la rue ainsi que ses infrastructures souterraines. L'aménagement d'un trottoir, d'un côté, et d'une piste cyclable surélevée, de l'autre, est aussi au programme. La réfection de la rue Marsan est aussi au programme.

Ce chantier s'échelonne jusqu'à la fin du mois de novembre. Cet échéancier pourrait toutefois varier selon les conditions météorologiques.

Ces travaux d'envergure sont les plus ambitieux réalisés des dernières années à Delson. Encore une fois, la Municipalité sollicite votre collaboration et vous remercie de votre patience.

Ce projet de transformation intégrale de notre artère principale témoigne de l'engagement ferme du conseil municipal et de la Ville à mettre en place des voies de circulation à l'échelle humaine.



### Ligne téléphonique

Prenez note qu'une ligne téléphonique est mise à votre disposition pour connaître l'évolution des travaux. N'hésitez pas à composer le 450 632-1050, poste 3701.



## 20 M\$ octroyés pour la construction d'un aréna à deux glaces au Sportium

La Ville de Delson se réjouit de l'annonce du gouvernement du Québec qui accorde une subvention de 20 M\$ de dollars au Sportium de Sainte-Catherine pour la construction d'un aréna à deux glaces.

Comme l'a souligné le maire, M. Christian Ouellette, lors de l'annonce en juillet, « le Sportium à deux glaces est un projet exemplaire qui démontre encore une fois ce que nous pouvons accomplir en travaillant ensemble ».

Ce projet, élaboré en partenariat avec le Collège Charles-Lemoyne, la Ville de Delson et la Ville de Sainte-Catherine, vise à remplacer un bâtiment désuet par une nouvelle infrastructure.

La subvention s'inscrit dans le début d'un long processus qui permettra d'offrir un lieu sécuritaire et plus moderne à plus de 2000 athlètes de tous âges.



## Plantation de fleurs en compagnie d'élèves

À nouveau cette année, notre équipe horticole a invité les élèves des écoles primaires Louis-Lafortune et John Adam Memorial à planter des fleurs annuelles dans les bacs de la rue Monette.

Comme le veut la tradition, monsieur le maire, Christian Ouellette, s'est joint à eux pour les encourager et leur rappeler, à juste titre, que la Ville de Delson est parmi les plus belles municipalités fleuries du Québec!

Somme toute, une très belle activité qui a permis à notre belle jeunesse de s'initier à l'horticulture!



Sur la photo de groupe, on reconnaît des conseillers entourés des autres participants et participantes de cette compétition amicale.

Sur la photo ci-contre, le conseiller municipal Jean-Michel Pepin fait des réchauffements avant le match.



## Des Olympiques très spéciaux!

C'est avec joie que le conseiller municipal Jean-Michel Pepin a participé au match amical de soccer annuel mettant aux prises des élus de la région à des athlètes de l'organisme Olympiques spéciaux Québec du Roussillon au parc Lucie F. Roussel à La Prairie, le 7 août dernier.

L'organisme Olympiques spéciaux Québec a pour principale mission de venir en aide aux athlètes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme. Il vise à assurer leur inclusion, à briser leur isolement et à éliminer les préjugés envers eux.

## Bonne retraite Jocelyne!

La Ville de Delson annonce le départ à la retraite de M<sup>me</sup> Jocelyne Mathieu, technicienne en administration depuis 20 ans. M<sup>me</sup> Mathieu a pris sa retraite en juin dernier. Elle était entrée à la Ville le 2 août 2004.

Bonne retraite Jocelyne! Tu vas nous manquer!



Sur la photo, M<sup>me</sup> Mathieu est en compagnie des conseillers municipaux Réal Langlais et Jean-Michel Pepin.

## Succès retentissant de l'épluchette de blé d'Inde!

Plus de 1 000 citoyens et citoyennes se sont rassemblés pour participer à la traditionnelle épluchette de blé d'Inde qui a eu lieu devant l'hôtel de ville le 17 août dernier.

Cette 6<sup>e</sup> édition a connu un succès retentissant avec la distribution de plus de 2 200 maïs sucrés et juteux et de plus de 300 livres de grillades bien goûteuses!

Pour l'occasion, la rue Sainte-Thérèse avait été spécialement fermée à la circulation, permettant ainsi aux participants et participantes de se déplacer librement et de profiter pleinement des diverses animations proposées.

L'événement offrait également des plaisirs gourmands additionnels, avec des rafraîchissements (\$), des bières de microbrasserie (\$) et un camion de rue proposant une variété de desserts (\$).

Cette épluchette a magnifiquement clôturé l'été, laissant à chacun des participants et chacune des participantes le souvenir mémorable d'un rassemblement festif!

Merci à nos bénévoles pour cette réussite!



## Les voyages forment la jeunesse

Des adolescents et adolescentes de la Maison des jeunes Sympholie ont vécu un voyage à vocation communautaire inoubliable au Costa Rica, du 30 juin au 10 juillet.

Pendant leur séjour, nos jeunes ont pu vivre une véritable immersion, alternant entre dormir dans les auberges et dans des familles d'accueil. Cette expérience leur a notamment permis de travailler dans des champs de canne à sucre.

Dans leurs temps libres, ils ont pu goûter aux sensations fortes : surf, tyrolienne, visite du volcan Irazù et randonnée incroyable!

Cette expérience unique restera à jamais gravée dans leur cœur!





## Accès à une plus vaste programmation sportive

Bonne nouvelle! Les citoyens et citoyennes de Delson peuvent désormais s'inscrire aux cours de groupes sportifs pour adultes de la Ville de Sainte-Catherine aux mêmes avantages et conditions que les citoyens et citoyennes de cette municipalité.

Cette entente intermunicipale s'inscrit dans le cadre de la réalisation du Complexe sportif Delson | Sainte-Catherine, au sein duquel une vaste programmation sportive sera offerte aux citoyens et citoyennes.

Pour tous les détails et pour les modalités d'inscription, nous vous invitons à contacter notre Service des loisirs au 450 632-1050, poste 3100.



« Voilà une nouvelle preuve tangible que le regroupement de certains services a des effets bénéfiques pour les citoyens et citoyennes. Cet accès à une plus vaste programmation n'engendrera pas de coûts supplémentaires pour les Municipalités et offrira un plus large éventail qui plaira à tous nos citoyens et toutes citoyennes, j'en suis certain. »



- M. Christian Ouellette,  
maire



## Un été musical à Delson

Que ce soit par le biais de chansons ou des notes d'un piano, la musique a toujours une place de choix à Delson durant l'été. Et 2024 n'a pas dérogé à cette tradition!

Les citoyens et citoyennes de Delson ont eu l'occasion d'assister à des spectacles mémorables avec Florence K, le 15 juin, et le Derik Bross Band, le 24 août.

Si Dame Nature n'avait pas joué les trouble-fêtes au dernier moment, forçant l'annulation de la prestation de Martin Deschamps le 20 juillet, on aurait pu parler d'un troisième spectacle réussi! Les répétitions s'annonçaient prometteuses et le public était au rendez-vous.

Ces spectacles gratuits étaient présentés en plein air sur le parvis de l'église dans le cadre de notre programmation Un été tout en musique.

## Un parc du Centenaire vibrant

Par ailleurs, le parc du Centenaire a accueilli une série de concerts animés tout au long de l'été.

Dans ce lieu déjà magique en soi, les mélodies envoûtantes des instruments de musique (violoncelle, piano, saxophone et contrebasse) ont charmé le public.

Les spectateurs et spectatrices ont été enchantés par les prestations des Oniriades de François Rossignol en juin, suivies de deux autres concerts des Musiciens à la carte en juillet et août.



## Mégasuccès de la Veillée québécoise!

C'est un succès au-delà des espérances pour le retour de la fête nationale du Québec à Delson!

En dépit d'une météo incertaine, plus de 1000 personnes ont participé à la « Veillée québécoise » qui était présentée à l'extérieur du centre sportif le 23 juin.

Il s'agissait d'un retour de la fête nationale après une absence de plus de 20 ans.

En après-midi, les personnes présentes ont eu droit à des activités pour toute la famille : maquillage, jeux géants, cuisine de rue et microbrasseur. Après quoi, le chansonnier, Martin Sirois, a « mis le party » enchaînant pendant deux heures continues les chansons québécoises qui font notre fierté.

Comme prévu, un magnifique feu d'artifice est venu clore les festivités.



« On peut dire mission accomplie. On a réussi à créer exactement ce qu'on souhaitait, c'est-à-dire donner une occasion aux citoyens et citoyennes de se rassembler chez eux en toute simplicité dans une ambiance chaleureuse et conviviale. »



- M. Christian Ouellette,  
maire

# Vie de quartier

## Service de permis en ligne



Le Service de l'aménagement du territoire vous rappelle qu'il est possible de soumettre une demande de permis et certificats et de vérifier la réglementation municipale applicable à plusieurs de vos projets, et ce, dans le confort de votre foyer.

Vous recevrez rapidement un suivi de votre demande. Vous pourrez obtenir un suivi efficace des interventions effectuées par la Ville et obtenir plus rapidement le permis nécessaire à la réalisation de vos travaux.

- Pour accéder à une demande de permis en ligne via notre site Internet [www.ville.delson.qc.ca](http://www.ville.delson.qc.ca), cliquez sur l'onglet Services en ligne.



## Vous envisagez des travaux à votre maison?

Vous envisagez d'entreprendre des travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement ou de rénovation quelconque? Sachez que certaines propriétés sont assujetties à l'application d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Advenant que ce soit le cas, vos travaux devront faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment de la demande de permis ou de certificat. Cette démarche permet à la Ville de s'assurer de la qualité des travaux envisagés tout en tenant compte des particularités de chaque situation.

Dans le cadre d'un projet assujetti à un règlement sur les PIIA, les demandes de permis doivent être analysées et soumises au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour recommandation et recevoir l'approbation du conseil municipal avant d'être émises par l'inspecteur en bâtiment.

Un délai supplémentaire pour l'émission du permis est donc à prévoir. Il est donc important de planifier vos travaux afin d'éviter d'avoir à changer votre calendrier de réalisation.

Le Service de l'aménagement du territoire est en mesure de vous renseigner à propos des documents précis à transmettre et des autorisations particulières à obtenir. Contactez-le au 450 632-1050, poste 3315.

## Installation d'un abri d'auto temporaire

N'oubliez pas d'inscrire la date du 15 octobre à votre agenda! C'est à partir de ce moment qu'il vous sera autorisé d'installer votre abri temporaire.

Avant de procéder, voici quelques règles à respecter :

- Un seul abri par terrain d'une superficie maximale de 35 m<sup>2</sup> et d'une largeur maximum de 5 m;
- L'abri doit être installé à une distance minimale de 60 cm de toute ligne latérale de terrain et de 2 m du trottoir, de la bordure ou du pavage;
- Le démantèlement doit se faire **au plus tard le 15 avril**.

Nous comptons sur votre collaboration!



## Avez-vous pensé à remiser votre véhicule récréatif?

Le Service de l'aménagement du territoire désire vous rappeler la réglementation s'appliquant à l'entreposage et au stationnement des équipements de récréation (roulotte, motorisé, tente-caravane, bateau, moto marine, etc.).

Ces équipements sont autorisés entre le 15 mai et le 15 octobre d'une même année et sont notamment assujettis aux conditions suivantes :

- L'entreposage d'équipements de récréation doit se faire dans l'aire de stationnement, dans son allée d'accès, dans les cours latérales ou arrière ou dans un garage. Un équipement de récréation peut empiéter sur la profondeur de la marge avant, jusqu'à 2,6 m du trottoir, de la bordure de rue ou de la bordure de l'asphalte s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure de rue. Toutefois, en aucun temps l'entreposage de tels équipements ne peut empiéter sur l'emprise municipale.
- L'entreposage ne doit également pas empiéter sur le nombre minimal de cases de stationnement prescrit et ne doit pas nuire au bon fonctionnement des activités résidentielles.
- À l'issue de la période d'autorisation, tout équipement de récréation doit être entreposé dans la cour arrière ou dans un garage.

Pour des informations supplémentaires, contactez le Service de l'aménagement du territoire au 450 632-1050, poste 3315.

## Favorisons le bon voisinage

Le Service de l'aménagement du territoire tient à solliciter la collaboration de tous les citoyens et de toutes les citoyennes relativement à l'utilisation d'équipements de jardinage (tondeuse à essence ou électrique et tout autre appareil mécanique).

En effet, conformément au Règlement n° 1010-01 concernant les nuisances, la paix et le bon ordre, il est interdit d'utiliser ou de permettre que soient utilisés des appareils sonores de façon à incommoder le repos, le confort et le bien-être du voisinage aux périodes suivantes :

- entre 23 h et 7 h;
- avant 9 h le samedi, le dimanche, lors d'une fête légale ou un jour férié.

On vous rappelle de faire preuve de civisme et de contribuer au mieux-être de tous par des gestes simples au quotidien et en respectant la réglementation en vigueur.

# Vie de quartier

## Votre animal a-t-il sa licence?

Nous aimerions vous rappeler que la licence pour votre chat ou votre chien est obligatoire. Cette licence doit être renouvelée chaque année, en ligne ou en personne au bureau de la SPCA Roussillon.

### Si vous perdez votre animal

- Appelez la SPCA Roussillon au numéro 450 638-9698.
- Consultez leur site Internet au [spcaroussillon.com](http://spcaroussillon.com), car des photos des animaux retrouvés y sont régulièrement publiées.

### Si vous trouvez un animal

- Appelez la SPCA Roussillon au 450 638-9698.
- Si vous en avez la possibilité, gardez l'animal en sécurité jusqu'à ce que quelqu'un puisse venir le récupérer. Pour une urgence, appelez le service de police.

### Nombre d'animaux de compagnie par habitation

Le règlement municipal prévoit un maximum de quatre chats et chiens par résidence, mais jamais plus de trois chiens.

Un maximum de huit animaux domestiques, toutes espèces permises confondues, à l'exception des poissons, est permis.

### Dans un endroit public

Tout chien doit être tenu en laisse d'une longueur de 1,85 m maximum. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.

# Environnement



## Merci à l'équipe horticole!

Il fait bon de vivre à Delson! Particulièrement durant la période estivale alors que nos parcs et espaces verts jaillissent d'arbres et de fleurs.

Si votre municipalité est si belle et attrayante, c'est en grande partie grâce à notre équipe horticole qui fait un travail remarquable. Nos horticulteurs sont d'ailleurs en vedette sur la une de cette édition : il s'agit de Gaël, Charles et Justin (Guillaume est absent de la photo).

Bravo pour tous les efforts que vous déployez pour embellir et verdir la ville!



## Distribution gratuite d'arbres

En marge de la plantation d'arbres effectuée par la Ville, une cinquantaine de citoyens et citoyennes ont profité du programme de dons d'arbres pour passer une commande parmi une quinzaine d'essences de différentes tailles (petits, moyens ou gros).

Les citoyens et citoyennes intéressés avaient jusqu'au 31 août pour se manifester. Les arbres seront livrés cet automne. Un service de plantation sera offert si l'arbre est planté en cour avant.

Rappelons que ce programme s'inscrit dans le cadre d'une initiative de la Ville qui s'est engagée à planter 2000 arbres en deux ans sur son territoire, notamment dans les emprises municipales.

## Campagne de sensibilisation aux arbres

Depuis quelque temps, nous soulignons l'importance cruciale des arbres sur l'ensemble de notre territoire. Aujourd'hui, nous sommes ravis de vous annoncer le lancement imminent d'une campagne de sensibilisation consacrée à cette cause essentielle.

Cette campagne aura pour objectif de rappeler les innombrables bienfaits que les arbres apportent à notre environnement, tout en soulignant leur rôle indispensable dans notre lutte contre les changements climatiques.

Les arbres sont de véritables poumons de notre planète. Ils jouent un rôle vital en améliorant la qualité de l'air, en stabilisant le sol et en offrant un habitat précieux pour la faune. De surcroît, ils permettent de créer des îlots de fraîcheur en offrant des espaces verts indispensables pour le bien-être des communautés.

Nous vous invitons à rester attentifs à nos différentes plateformes de communication au cours des prochaines semaines, où vous pourrez découvrir tous les détails de cette campagne de sensibilisation.



## Séances du conseil

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu une fois par mois, le mardi. Les prochaines séances se tiendront à l'hôtel de ville les **17 septembre**, **8 octobre**, **12 novembre** et **10 décembre**.

Vous pouvez également visionner la séance en direct et poser des questions par le biais du lien suivant : [delson.ca/seance](http://delson.ca/seance).



## Bâtiments municipaux fermés

En raison de la fête du Travail, de l'Action de grâce et du jour du Souvenir, voici l'horaire de nos bâtiments municipaux et de la bibliothèque.

➤ Bureaux fermés :  
**2 septembre**,  
**14 octobre** et  
**11 novembre**

➤ Bibliothèque fermée :  
**31 août**, **12 octobre**  
et **9 novembre**



## Collecte de branches

Les dernières collectes de branches offertes par la Ville en 2024 auront lieu le **3 septembre** et le **7 octobre**.

Placez vos branches de façon ordonnée avant 7 h le premier matin de la collecte. Notez que celle-ci peut s'étaler sur plusieurs jours.



## Compte de taxes

Le dernier versement pour le compte de taxes municipales sera payable au plus tard le **30 septembre**. Pour connaître les modes de paiement offerts, consultez le site Internet de la Ville.



## Vente-débaras

La Ville autorise les citoyens et citoyennes à organiser deux ventes-débaras par année, soit une au printemps et une autre à l'automne : la dernière fin de semaine complète de mai et la deuxième fin de semaine complète de septembre. La prochaine se tiendra donc les **14 et 15 septembre**. En cas de pluie, l'activité pourra être reportée à la fin de semaine suivante.



## Horaire du site des matériaux secs

Voici l'horaire du site des matériaux secs, situé au garage municipal (61, rue Beauvais) :

**Horaire d'été**  
Mardi : 8 h 30 à 11 h 30  
et 13 h à 16 h  
Samedi : 8 h à 16 h

**Horaire d'hiver**  
(dès le **1<sup>er</sup> samedi de novembre**)  
Mardi : 8 h 30 à 11 h 30  
et 13 h à 16 h  
Samedi : 8 h à 12 h

Le site est fermé en tout temps en dehors de ces heures et lors des jours fériés.



## Collectes spéciales des surplus de résidus verts

Les sacs de papier de résidus verts sont ramassés à dates fixes seulement. Dates à retenir cet automne : les **11, 18 et 25 octobre** et les **8, 15, 22 et 29 novembre**.

Mettez vos surplus de feuilles mortes, résidus de jardin, citrouilles et paille dans votre bac brun! Si vous en avez trop, mettez-les dans des sacs de papier (les sacs de plastique sont interdits). Déposez-les à côté de votre bac brun le jour de la collecte en respectant un dégagement de 60 cm entre le bac et les sacs.

Votre bac brun doit être obligatoirement en bordure de rue pour que vos sacs soient ramassés. Le chauffeur utilisera votre bac pour faire le chargement des sacs de papier dans le camion.



## Balayage de rues

Le balayage de rues se fera en octobre. Cette opération se déroulera sur plusieurs jours. Nous vous invitons à libérer les rues à cette occasion pour permettre un nettoyage optimal de celles-ci. Surveillez nos plateformes de communication pour être informés.



## Inspection et rinçage des bornes d'incendie

La Ville procédera à l'automne au rinçage de jour des bornes d'incendie et des vannes de conduites maîtresses. Cette opération pourrait provoquer une baisse temporaire de la pression d'eau ou provoquer une coloration rougeâtre de l'eau. Si l'eau est colorée, la laisser couler un peu.



## Changement d'heure

À l'automne 2024, le changement d'heure aura lieu dans la nuit du **2 au 3 novembre**. Nous reculerons d'une heure pour revenir à l'heure normale de l'Est.



## Le bac brun ramassé aux deux semaines

N'oubliez pas! À partir du **1<sup>er</sup> décembre**, le ramassage du bac brun se fera aux deux semaines tout l'hiver.



## Épluchette de blé d'Inde 2024

Merci à nos bénévoles et à nos citoyens et citoyennes pour ce succès retentissant!



**Delson**  
**L'EXPRESS**



**ABONNEZ-VOUS  
À L'INFOLETTRE!**

Nouvelles, événements, inscriptions,  
avis, rappels et bien plus!

[infolettre.delson.ca](http://infolettre.delson.ca)

**Coordination de l'Express :** Service des communications en collaboration  
avec tous les services de la Ville

**Conception graphique :** Melissa Benoit, designbloc.ca

**Révision linguistique :** Lyna Daneau, Plus-que-parfait

**Impression :** Summum Impression

**Crédits photos :** Ville de Delson, Denis Germain, photographe,  
Mélanie Olmstead, photographe, Shutterstock, Pixabay et Freepik.

**Dépôt légal | Bibliothèque nationale du Québec | Tirage 750 exemplaires**

[ville.delson.qc.ca](http://ville.delson.qc.ca)

